ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

AU SECOURS ,JE SUIS PARENT AIDANT????

Par Marie1961 Postée le 13/12/2020 00:45

Je suis "parent aidant" .....de mon frère alcoolique.. Enfin..aidant est devenu un mot absurde... Une fois par semaine je vais lui rendre visite:ramasser trente bouteilles,ou plus; balayer les ordures, les bris de verre, laver le sang,les toilettes,les draps,le linge.... J'écoute sans écouter ce qu'il me dit....il pleure,il men veut, il me remercie,il délire, étale son jeu d'échec et me dit que je suis la dame et lui le fou...il pleure... Lui autrefois si grand,beau,si brillant,maintenant si diminué,si petit,si malheureux.... Combien de temps va t'il tenir....il boit depuis 40 ans,il est en sursis depuis 10 ans...d'hôpital en hôpital, de maisons de repos en établissement de soins divers... Il ressort chaque fois ....sans filet...et tout recommence..... Je ne sais plus à qui m'adresser...plus personne ne m'écoute. Tout le monde a renoncé..."il est en refus...il est libre....c'est son choix.." Combien de temps avais-je encore tenir.....????????????

Mise en ligne le 14/12/2020

Bonjour,

Nous entendons votre sentiment d'impuissance et l'épuisement que vous ressentez dans cette situation.

Il est important, malgré toute l'énergie que vous déployez à accompagner votre frère, de ne pas oublier de prendre soin de vous et de penser à respecter vos propres limites.

Nous vous recommandons de ne pas rester seule face à cette situation, et de ne pas hésiter à vous appuyer sur votre entourage au quotidien.
Aussi, il pourrait être intéressant d'envisager une aide professionnelle afin de pouvoir prendre de la distance et aborder plus sereinement la relation à votre frère. En ce sens, vous pourriez par exemple contacter un centre d'addictologie qui propose des consultations de soutien spécifiquement dédiées à l'entourage.
Vous trouverez une adresse d'un centre dans votre département à la suite de ce message.

Evidemment, notre service reste disponible pour la suite. Si vous deviez ressentir le besoin d'aborder plus longuement votre situation avec nos conseillers, vous pouvez nous joindre au 09 80 98 09 30 de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit) et par chat de 14h à minuit.

Nous vous souhaitons des ressources pour la suite,
Bien cordialement,

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

CSAPA ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE PAYS BASQUE

25 avenue Jean-Léon Laporte
Centre Mercure
64600 ANGLET

Tél : 05 59 63 63 63
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h. Laisser un message afin d'être recontacté
Accueil du public : Lundi 9h/17h, mardi de 9h/20h, Mercredi de 9h/17h, jeudi de 9h /18h30, Vendredi de 9h/16h -
COVID -19 : information de mai 2022 : Accueil dans le respect des mesures barrières

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- L'alcool et vos proches
- Forums Alcool info service